



Des nombreuses

personnes se sont réunies mardi à la salle polyvalente, où se tenait une réunion d'information. |

Près de 200 personnes, des Telgruciens et des habitants des communes voisines, sont venues s'informer sur les contraintes, dangers, et risques liés au déploiement de la technologie associée au compteur Linky.

« **L'objectif, est de partager ce qu'on a pu découvrir et dire pourquoi nous sommes opposés.** », souligne Jean-Baptiste Rollo, président du collectif Stop-Linky-presqu'île. Près de cent communes en France ont voté contre l'installation des compteurs Linky.

Yvon Floch, également membre de l'association poursuit : « **On se demande si on peut refuser le Linky. En fait, on devrait se demander si nous sommes obligés de subir le Linky.** »

Des interrogations qui demeurent

Le public, désireux d'en apprendre plus, pose de nombreuses questions. « **Quelles incidences sur la santé ?** », s'interroge une personne dans le public. « **Les champs magnétiques ont des effets sur la santé, tout le monde est électrosensible.** » répondent en chœur Marie-Anne Garrec et Vivianne Soler, deux professionnelles de la santé.

« **La pose est-elle gratuite ?** » demande une autre. « **Partout où il est installé, les factures augmentent** », s'insurge Yvon Floch.

« **Les assurances prennent-elles en charge les dommages matériels ?** », « **Comment refuser le Linky ?** », « **Est-il légal de cadenasser un compteur ?** », autant de questions auxquelles Gaëlle Vigouroux, conseillère régionale, a tenté d'apporter des réponses, tout en prônant le principe de précaution : « **Il faut attendre que les élus aient des informations fiables** ».

